COMPTE RENDU ET RESOLUTIONS

Comité Directeur du 1e avril 2022, N°2 2022.
Visio conférence 12h 14h30

1 Appel des participants

Présents : Isabelle Jouin, Jean Michel Dutrieux, Jean Christophe Plaisant, Cathelijne Rockall, Yves Regniez, Grégoire Favre Verand, Sophie Raffy, Benjamin Quedeville, Francois Giraud, Jean Francois Boyer, Henri Claude Lambert, Corinne Clérissi, Sylvie Petitjean, Clémentine Dufay , Yann Le Meliner, Rémi Dhalluin, Jean Emile Gaboriaud, Laure Newton Joubert

Représentés : Diane Monestié (pouvoir à Jean Michel Dutrieux). Amandine Rombaut (pouvoir à Henri Claude Lambert)

Absents : Benjamin Reydellet

N'a pas pris part au vote : Rémi D'halluin

Invités : Benoit Gallet, Fredéric Depiesse, Isabelle Burgot

1 Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour modifié est approuvé à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.

2 Validation du Procès verbal du Comité Directeur N°1 du 28/02/2022

Vote électronique

Question 2

Validez vous le PV du Comité Directeur N° 1 du 28 02 2022?

Nombre de réponses : 19, oui :19, Non : 0, Abstention : 0.

Le Procès verbal du Comité Directeur N°1 du 28 02 2022 est validé

3. Bilan et compte de résultat au 31 12 2021

Vote électronique

Question 3

Validez vous les projets de Bilan et compte de résultat au 31 12 2021, qui vous ont été présentés et qui seront soumis à l'Assemblée Générale ?

Nombre de réponses : 19, oui :18, Non : 0, Abstention : 1.

Les projets de Bilan et compte de résultat au 31 12 2021, qui vous ont été présentés et qui seront soumis à l'Assemblée Générale sont validés.

4. Tarif des licences pour la saison 2022 2023

Vote électronique

Question 4

Validez vous le *tarif des licences pour la saison 2022 2023 ?*

Nombre de réponses : 19, oui :19, Non : 0, Abstention : 0

Le tarif des licences pour la saison 2022 2023 est validé.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HOCKEY
102/102bis avenue Henri Barbusse 92700 Colombes – Tél. : +33 (0)1 44 69 33 69 – Fax : + 33 (0) 1 44 69 03 96 www.ffhockey.org
SIRET : 78440610000049 – Code APE : 9312Z

5. Tarif des cotisations et droits d'engagement pour la saison 2022 2023

Question 5

Validez vous le tarif des cotisations et droits d'engagement pour la saison 2022 2023 ?

Nombre de réponses : 19, oui :17, Non : 2, Abstention : 0

Le Tarif des cotisations et droits d'engagement pour la saison 2022 2023 est validé.

6. Budget Prévisionnel 2022

Vote électronique

Question 6

Validez vous le budget prévisionnel de la FFH présenté pour l'année 2022, et qui sera soumis à l'Assemblée Générale ?

Nombre de réponses : 19, oui :18, Non : 0, Abstention : 1

Le budget prévisionnel de la FFH présenté pour l'année 2022, et qui sera soumis à l'Assemblée Générale est validé.

7. Plan de féminisation

Vote électronique

Question 7

Validez vous le plan de féminisation ?

Nombre de réponses : 19, oui :17, Non : 0, Abstention : 2

Le plan de féminisation est validé.

8. Plan de lutte contre les violences

Vote électronique

Question 8

Validez vous le plan de lutte contre les violences?

Nombre de réponses : 19, oui :19, Non : 0, Abstention : 0

Le plan de lutte contre les violences est validé.

9. Formules de championnat

Ces formules sont en cours de finalisation par la CSN , et seront soumises à bref délai au Comité Directeur.

Isabelle Jouin	**Jean-Michel Dutrieux**
Présidente	**Secrétaire Général**

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HOCKEY
102/102bis avenue Henri Barbusse 92700 Colombes – Tél. : +33 (0)1 44 69 33 69 – Fax : + 33 (0) 1 44 69 03 96 www.ffhockey.org
SIRET : 78440610000031 – Code APE : 9312Z

Comité Directeur

Résultat 2021

Grégoire Favre-Verand

Résultat 2021

Résultat 2021

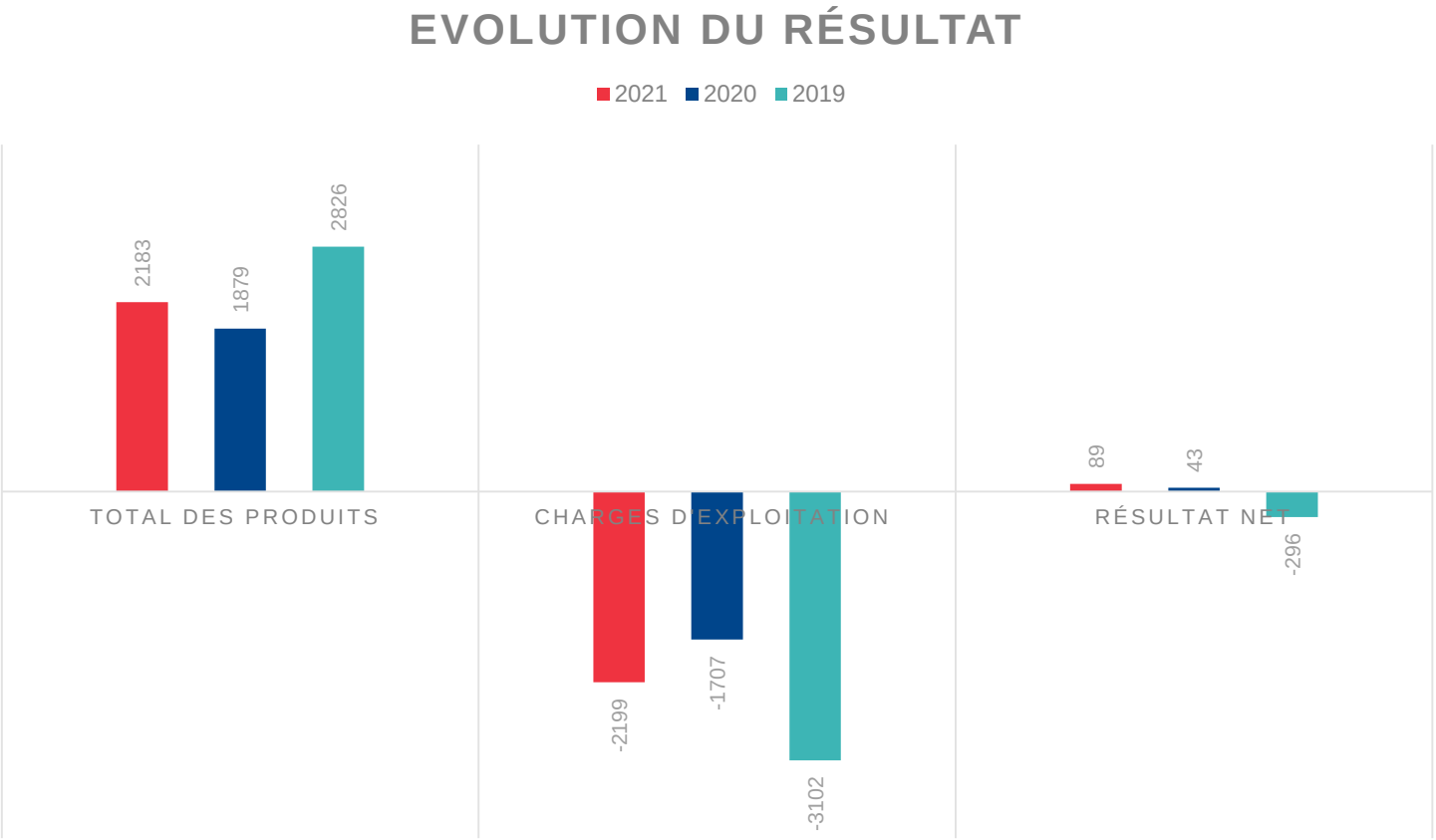

Les produits

Produits 2021

Les produits de la FFH ont deux origines :

- Les produits issus de l’ activité : licences, cotisations, vente de la boutique

- Les subventions et dons obtenus

Produits 2021

La répartition des produits depuis 2019 est la suivante :

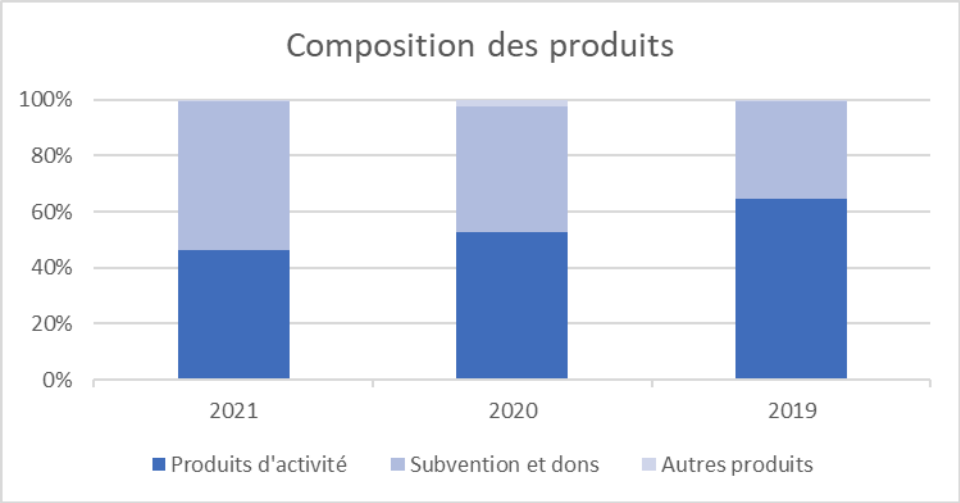

Depuis 2019, les subventions et dons, représentent une part de plus en plus importante dans le total des produits annuel.

Les subventions représentent
- 35% en 2019,
- 45% en 2020 et
- 53% en 2021.

Focus produits d’ activité

La diminution des recettes licences s’explique par la baisse du nombre de licence salle et l’impact Covid.

A noter que des licences découvertes ont été offertes sur l’année 2021 (pour environ 10k€) du fait de l’absence de saison en 2020 pendant la crise sanitaire. Ceci est compensé par une mesure de prudence prise sur les licences de la saison 2021/2022 de 10k€

Focus produits d’ activité

Evolution nombre de licences

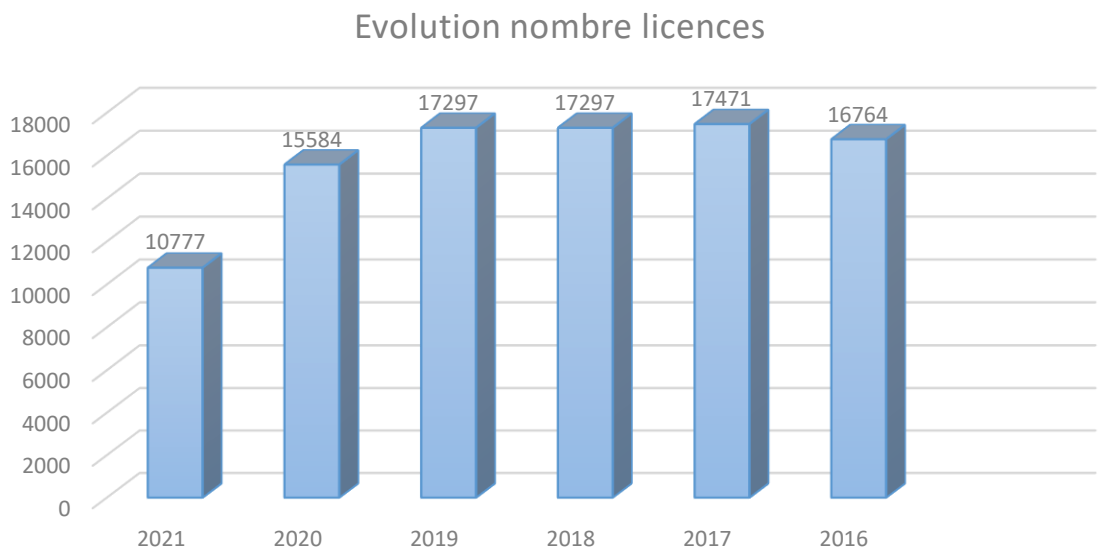

Focus produits d' activité

Partenariats

Partenariats	2021	2020
NGE	57	35
My Coach	46	111
Loxam	18	-
Vianova	15	-
Pay By phone	-	30
Divers	27	12
Total	**163**	**164**

Focus produits reçus

Les subventions

Les subventions perçues sont :

Les fonds dédiés correspondent à l’ aide de l’ ANS pour la transformation numérique accordée en 2021 et non encore utilisée. Les activités auront lieu en 2022.

Focus produits reçus

Les subventions

Les principales subventions sont :

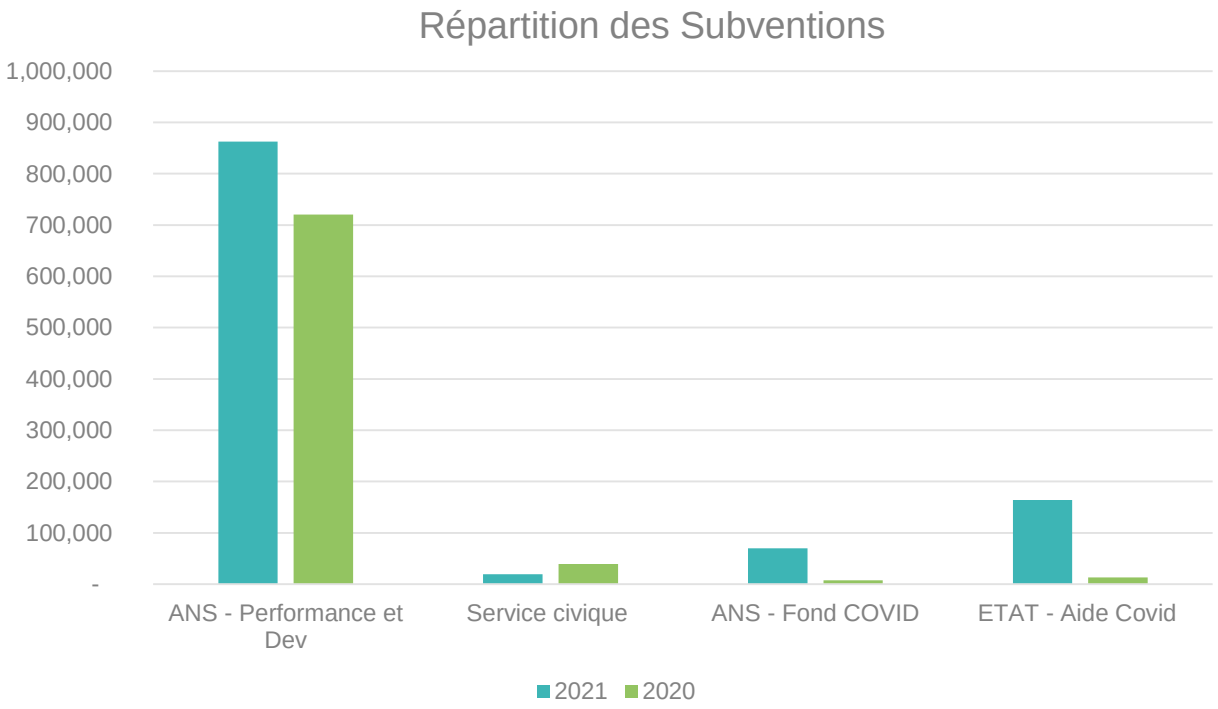

Focus produits reçus

Les dons

Les principaux dons reçus proviennent de :

- Finorgest (bailleur du siège social de la Fédération) pour 20 k€
Ce montant correspond à un abandon d' une partie du loyer

- Hello asso pour 20 k€

- Verdi pour 20 k€

- Diverses NDF en dons des bénévoles pour un montant de 5 k€

- Rotary club de Bourge pour 2 k€

Les charges

Charges 2021

Les principales variations de charges portent sur les charges externes et les pertes sur créances.

Focus charges externes

Focus charges externes

Les principales variations s'expliquent de la manière suivante

- **Frais de déplacements** : + 440 k€. En 2020, l'année a été totalement impactée par la crise sanitaire. Les déplacements et les compétitions internationales ont repris au cours de l'année 2021.
- **Les honoraires et le suivi médical** : + 30 k€ et + 28 k€. La Fédération fait appel à plusieurs prestataires pour l'encadrement et l'accompagnements des joueurs (préparateur physique). La hausse des honoraires est cohérente avec la reprise des championnats.

- **Location mobilier et immobilier** : -45 k€. La Fédération a mis fin au contrat « My Coach ». En 2020, la prestation a été facturée pour l'année 2019 et 2020.

A noter que la Fédération a bénéficié d'un abandon de loyer à hauteur 20 000 € qui a été comptabilisé en don (impact sur les produits reçus)

- **Frais de formation** : -24 k€. En 2020, les frais de formation des écoles de plusieurs joueurs ont été pris en charge par la Fédération.
- **Equipements sportifs** : -32 k€. En 2020, un grand nombre d'équipement sportifs ont été renouvellés auprès de l'équipementier Le Coq Sportif.

Focus charges de personnels

Le taux de charges sociale s' élève à 18 % en 2021 contre 19% en 2020. La variation n' est pas significative.
Compte tenu de son statut d' association, la Fédération bénéficie de cotisations minorée.
La Fédération bénéfice de l' abattement de la Taxe sur les Salaires

Chômages partiel pour les salariés 1er mars au 1er juin

L' effectif moyen de la Fédération est stable, s' établissant à 10 salariés.

Focus pertes sur créances

Les pertes sur les créances s’élèvent à 125 k€.

Au 31/12/2020 a été comptabilisée des provisions pour créances douteuses à hauteur de 115 k€. Au cours de l’exercice 2021, aucun de ces créances n’a été récupérée.

La Fédération est donc contrainte de solder ces créances.

Compte tenu de la reprise de la provision constituée en N-1, l’impact sur le résultat est neutre.

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel en 2021 est principalement constitué par la reprise des créances douteuses comptabilisée en N-1.

Ces créances n’ont pas été recouvrées et une perte de leur totalité est comptabilisée en exploitation.

Comité Directeur

Comparatif Budget / réalisé 2021

Grégoire Favre-Verand

Comparatif

Comparatif

Comité Directeur

Budget prévisionnel

Grégoire Favre-Verand

Budget prévisionnel 2022
Dépenses

Budget prévisionnel 2022
Origine des recettes

Budget 2022

Comité Directeur

Bilan 2021

Grégoire Favre-Verand

Analyse bilan

Actif

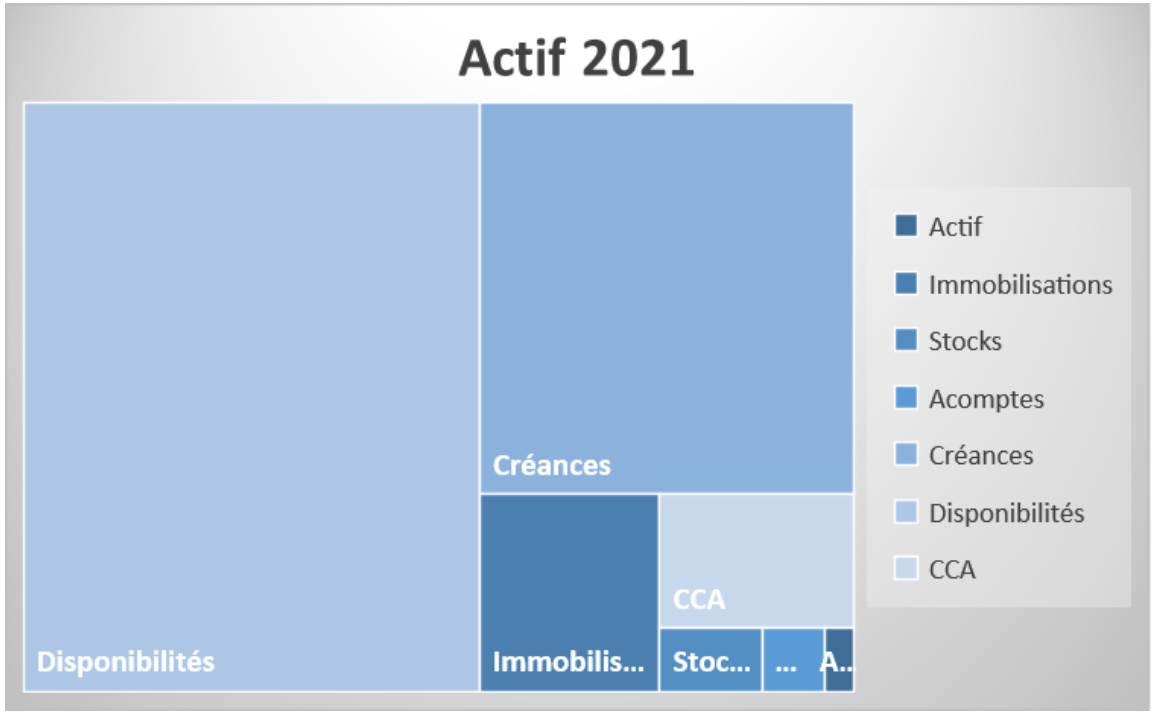

L'actif est principalement constitué par : les disponibilités, les créances et les immobilisations.

- Les immobilisations ont diminué de 24 k€ du fait des amortissements comptabilisées.
- Les créances ont augmenté de 60 k€
- Les disponibilités ont augmenté de 146 k€.

Actif

La variation de la trésorerie s’explique de la manière suivante :

Passif

Variation des fonds propres

Les fonds propres de la Fédération ont été reconstitués en partie grâce au résultat généré par l'année 2021.

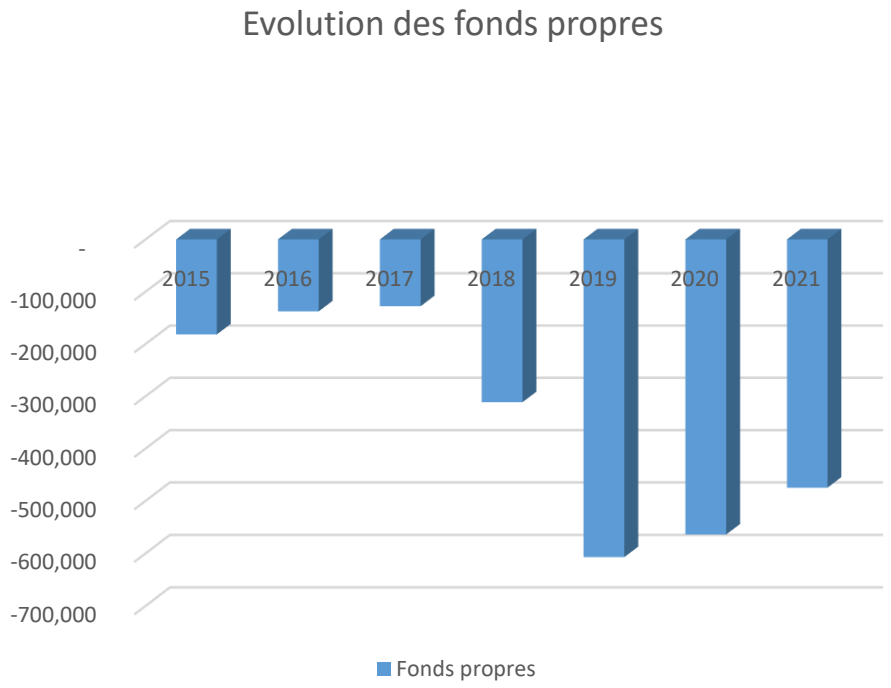

Passif

Variation des dettes

Grâce à ces efforts en matière de gestion budgétaire, la Fédération a limité la génération de dettes au 31/12/2021 :

- La Fédération a été en mesure de débuter le remboursement des prêts PGE à compter d'août 2021.
- Les dettes fournisseurs sont en baisse de 11 k€ par rapport au 31/12/2020
- La Fédération a également remboursé un prêt de 60 k€ au cours de l'exercice